

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE



Prix spécial

Systemes de sécurité Paradox, secteur Électrique

Briser les tabous !

Après avoir reçu les confidences d'une travailleuse aux prises avec des problèmes de violence conjugale, les ressources humaines ont décidé d'organiser des ateliers de sensibilisation sur la question avec l'aide d'intervenantes spécialisées dans le domaine. Cette initiative a généré de nombreuses retombées positives auprès du personnel de l'entreprise.

L'entreprise de Saint-Eustache propose des solutions de sécurité avancées pour les secteurs résidentiels, industriels et gouvernementaux du monde entier. Elle emploie 300 travailleurs.

La Loi modernisant la santé et la sécurité du travail appelle désormais les employeurs à agir en cas de violence conjugale.

Or, bien avant que ce soit le cas, les ressources humaines organisaient déjà des ateliers de sensibilisation sur la violence conjugale.

À l'origine de cette initiative : une employée en détresse venue rencontrer les ressources humaines ne sachant pas vers qui se tourner pour obtenir de l'aide. C'est alors que les ressources humaines de l'entreprise ont décidé de faire connaître aux travailleuses (qui composent la majorité de sa main-d'oeuvre) les ressources existantes en matière de violence conjugale et des mesures de prévention.

Dans le cadre des ateliers, une travailleuse sociale et une psychologue, toutes deux associées à une maison d'hébergement pour femmes en difficulté, ont rencontré des groupes de 10 à 15 personnes à la fois, pendant une trentaine de minutes. Lors des rencontres, propices aux échanges sans jugement, il a été question du cycle de la violence, des mesures de prévention et des ressources existantes.

Quelque 260 personnes sur un potentiel de 300 ont été sensibilisées sur la question de la violence conjugale.

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Prix spécial

Systemes de sécurité Paradox, secteur Électrique (suite)



Affiche : Systèmes de sécurité Paradox

Les retombées de ces ateliers ont été nombreuses :

- un suivi a été réalisé auprès des personnes ayant confié vivre une situation difficile;
- une vague d'empathie et de solidarité a été suscitée entre les collègues ;
- les membres de l'entreprise sont plus enclins à reconnaître des signaux de détresse chez leurs collègues;
- le personnel éprouve un sentiment de sécurité au travail, sachant qu'il a le soutien de son employeur;
- les tabous entourant la violence conjugale ont été brisés;
- le climat de travail et le sentiment d'appartenance ont été rehaussés;
- le personnel se sent plus outillé pour soutenir adéquatement un de leur proche vivant de la violence conjugale.

La sensibilisation aux problèmes de la violence conjugale a parallèlement été réalisée via un affichage et la production d'un feuillet distribué à tous. Une liste de ressources est affichée en permanence sur les babillards.